

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

CTF-SCF/TFC.8/9

19 avril 2012

Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF

Washington, D.C.

1^{er} – 2 mai 2012

Point 10 de l'ordre du jour

PLAN D'ACTIVITE ET BUDGET DES CIF POUR L'EXERCICE 13

RESUME ANALYTIQUE

I. INTRODUCTION

1. Au cours des derniers trois ans et demi, les pays pilotes ont préparé 46 plans d'investissement, soit un financement envisagé par les CIF de 5,34 milliards de dollars, ce qui représente environ 86 % des promesses de fonds reçues, ces plans devant être approuvés par le Fonds pour les technologies propres (CTF) et par les trois Sous-comités des programmes ciblés du Fonds climatique d'investissement stratégique (SCF). À la fin de l'exercice 12, les fonds alloués par les CIF à 64 projets découlant des plans d'investissement approuvés devraient représenter au total 2,85 milliards de dollars.

2. Par la suite, les principales difficultés consisteront à veiller à la qualité de la mise en oeuvre au niveau national et au respect du calendrier d'exécution des programmes financés par les CIF, à développer la participation des parties concernées, à suivre les progrès et les résultats au moyen d'indicateurs compatibles avec le cadre de résultat simplifié approuvé par les CIF, puis à recueillir et diffuser les leçons apprises. À cet effet, l'Unité administrative des CIF et les cinq banques multilatérales de développement associées (MDB) devront assurer la gestion efficiente des ressources disponibles et de la réserve de projets ; elles devront en outre apporter leur appui pour que l'approche-programme reste privilégiée dans la mise en oeuvre des plans d'investissement.

II. DEVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET OBJECTIFS VISES

3. La programmation des ressources des CIF ne consiste pas seulement à élaborer des plans d'investissement, mais aussi à veiller à leur application. La coordination engagée pour s'assurer que les ressources des CIF continuent d'alimenter une démarche programmatique est un aspect capital de la mise en oeuvre. Elle suppose quatre tâches principales : a) encourager un dialogue permanent avec toutes les parties prenantes et entre elles ; b) favoriser la mise en oeuvre des programmes financés par les CIF dans les pays ; c) effectuer un suivi des performances, des résultats et des réalisations au niveau des programmes-pays, et en assurer la diffusion ; et, d) promouvoir le partage des informations et des enseignements de l'expérience entre les intervenants locaux et extérieurs (voir le document intitulé *Renforcement des mécanismes de coordination nationale, de la collaboration entre les BMD et de la participation des parties prenantes aux programmes des CIF*)¹. Il faut que les MDB restent à pied d'oeuvre, au-delà de l'approbation des plans d'investissement, afin d'appuyer la réalisation des tâches précitées.

4. Les objectifs proposés pour l'expansion des CIF durant le prochain exercice (voir le tableau A ci-après) visent à : a) programmer le solde des fonds annoncés, en favorisant l'élaboration de nouveaux plans d'investissement, principalement pour les projets pilotes figurant dans la « réserve » du Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP), ainsi que la révision de plans déjà approuvés au titre du CTF ; et à, b) porter les engagements de financement des projets approuvés relevant des

¹ CTF-SCF/TFC.8/5 *Renforcement des mécanismes de coordination nationale, de la collaboration entre les BMD et de la participation des parties prenantes aux programmes des CIF*

programmes ciblés du CTF et du SCF à un total cumulé de 5,19 milliards de dollars d'ici la fin de l'exercice 13, grâce aux efforts des MDB travaillant avec les institutions nationales.

Tableau A – Objectifs et résultats de l'expansion des programmes des CIF pour les exercices 09 à 14

Postes principaux	Unité	EX 09	EX 10	EX 11	EX 12	EX 13	EX 14	Total
CTF								
Plan d'investissement pour examen par le TFC ²	nombre	3	10	1	2	-	-	16
Financement indicatif	Millions d'USD	1 050	3 300	-	-	-	-	4 350
Projets pour examen par le TFC ⁵	nombre	2	6	20	13	45	10	96
Financement des projets ³	Millions d'USD	116	508	1 053	748	1 491	289	4 205
SCF								
Plans d'investissement/SPCR pour examen par le SC	nombre	-	-	13	16	10	2	41
Financement indicatif	Millions d'USD	-	-	779	670	425	60	1 934
Projets pour examen par le SC ⁵	nombre	-	-	4	19	71	36	130
Financement des projets	Millions d'USD	-	-	34	394	852	485	1 764
Réserve ⁴	Millions d'USD	-	-	-	-	-	242	242
TOTAL CIF								
Plans d'investissement/SPCR pour examen par le TFC/SC	nombre	3	10	14	18	10	2	57
Financement indicatif	Millions d'USD	1 050	3 300	779	670	425	60	6 284
Projets pour examen par le TFC/SC ⁵	nombre	2	6	24	32	116	46	226
Financement des projets	Millions d'USD	116	508	1 086	1 142	2 343	773	5 968
Réserve ⁴	Millions d'USD	-	-	-	-	-	242	242

5. Pour compléter l'appui apporté par les MDB à la programmation nationale des ressources des CIF, l'Unité administrative, en concertation avec les banques, met au point et organise des activités de soutien thématiques sur le suivi-évaluation, la gestion des connaissances (dont le Programme de soutien mondial), l'engagement des parties associées et la communication. Les principaux produits et résultats escomptés pour l'exercice 13 sont récapitulés ci-dessous.

Tableau B - Programmes thématiques des CIF pour l'exercice 13

<i>Suivi et évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Achèvement et application des cadres de résultat simplifiés du CTF, FIP et PPCR à tous les nouveaux plans d'investissement et aux nouvelles propositions de financement de projets, ainsi qu'à certains plans d'investissement approuvés. • Achèvement de 10 à 12 études de cas illustrant l'intégration des cadres de résultat des CIF aux systèmes nationaux de suivi-évaluation. • Communication des données de suivi-évaluation sur les plans
----------------------------	---

	d'investissement et les résultats des projets pour alimenter le rapport annuel des CIF.
<i>Gestion des connaissances et Programme de soutien mondial</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de six réunions des pays pilotes, dont cinq en parallèle du Forum de partenariat prévu en novembre 2012. • Présentation, au Forum de partenariat, de produits illustrant les apprentissages des CIF durant l'exercice 12 • Partage et intégration des informations et des enseignements de l'expérience dans tous les nouveaux plans d'investissement et propositions de projets, ainsi que dans certains plans déjà approuvés. • Préparation et diffusion par les MDB de produits d'information thématiques sur les opérations des CIF. • Remaniement de CIFnet, pour plus de convivialité, et intégration sur le site Web des CIF.
<i>Engagement des parties associées et communication</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue du quatrième Forum de partenariat à Istanbul, en novembre 2012 • Mise en œuvre des actions prévues pour développer la participation du secteur privé aux investissements des CIF (qui devront être approuvées par les Comités des fonds fiduciaires) • Organisation de sessions de travail et de discussions de groupe avec le secteur privé à l'occasion de toutes les réunions des pays pilotes du SCF, et organisation d'une manifestation ciblant le secteur privé dans le cadre du Forum de partenariat. • Évaluation de la parité hommes-femmes en vue de la formulation de recommandations destinées à inclure des considérations sexospécifiques dans les opérations des CIF. • Mise en œuvre de la stratégie de communication, y compris de sa composante de promotion des CIF auprès du secteur privé.

III. PROPOSITION DE BUDGET POUR L'EXERCICE 13

6. Le budget proposé pour l'exercice 13 des CIF (tableau C) est fondé sur les estimations de dépenses liées aux activités prévues par l'Administrateur, l'Unité administrative et les MDB, pendant la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, pour aider les CIF à atteindre leurs objectifs d'expansion et à réaliser leur programme de travail dans les principaux domaines thématiques résumés ci-dessus.

7. Ce budget se compose de deux parties : services administratifs (Partie A), et soutien apporté par les MDB en vue de la programmation des ressources des CIF par les pays (Partie B). Il ne comprend pas de demande de fonds au titre du quatrième Forum de partenariat (novembre 2012) étant donné que des crédits ont déjà été approuvés à cet effet dans le budget de l'exercice 12. Les dépenses relatives à l'évaluation indépendante des opérations des CIF, prévue pour

l'exercice 13, feront l'objet d'arrangements distincts, et elles ne sont donc pas incluses dans le budget administratif.²

Tableau C - Budget approuvé et révisé pour l'exercice 12, et budget proposé pour l'exercice 13, par catégorie (en milliers d'USD)

	EX12 Budget approuvé	EX12 Budget révisé	EX13 Budget proposé	Écart EX13 Prop-EX12 Rév
Services administratifs				
Administrateur	2 956,0	3 187,0	3 570,9	383,9
Unité administrative	7 438,9	6 248,7	7 308,0	1 059,3
MDB.	6 422,5	5 920,3	6 485,6	565,3
Sous-total	16 817,4	15 356,0	17 364,6	2 008,5
Forum de partenariat	1 552,5	-	-	-
Appui des MDB à la programmation nationale	2 608,2	2 067,0	3 913,9	1 846,9
Développement des systèmes	-	-	-	-
Total	20 978,1	17 423,0	21 278,4	3 855,4

8. Les estimations de dépenses pour l'exercice 13 donnent lieu à un budget total de 21,28 millions de dollars (CTF = 6,63 millions de dollars, et SCF = 14,64 millions de dollars), dont un montant de 17,36 millions de dollars vise à couvrir les services administratifs fournis par l'Administrateur, l'Unité administrative des CIF et les MDB, le solde de 3,91 millions de dollars étant consacré à l'appui fourni par les MDB à la programmation dans les pays. Le budget proposé représente une augmentation de 3,86 millions de dollars par rapport au budget révisé de l'exercice 12, soit un accroissement de 1,4 % par rapport au budget approuvé pour ce même exercice. Les budgets proposés pour le CTF et le SCF résultent du chiffrage des activités prévues au titre des programmes de travail de ces deux fonds. Lorsqu'il n'a pas été possible de procéder ainsi, les coûts ont été alloués à l'un et à l'autre fonds en fonction des meilleures estimations disponibles.

9. L'augmentation des besoins de financement, estimée à 3,85 millions de dollars par rapport à l'utilisation du budget de l'exercice 12, découle des circonstances suivantes :

- a) premièrement, six nouveaux pays du SREP ont été invités à préparer des plans d'investissement et solliciteront l'aide des MDB à cette fin. Pour répondre à leurs

² Les bureaux indépendants d'évaluation étant soucieux de garantir leur indépendance, il a été proposé que l'Administrateur transfère directement les fonds destinés au financement de l'évaluation à ces bureaux, ou au secrétariat de leur comité (dont la constitution est prévue), sans transiter par l'Unité administrative. Il faut donc considérer que les fonds alloués à des activités d'évaluation concernent des projets distincts, et n'entrent pas dans le budget administratif des CIF. Le financement des activités d'évaluation fera l'objet d'une proposition séparée qui sera présentée ultérieurement par les bureaux indépendants d'évaluation en vue de son approbation par le Comité du fonds fiduciaire. L'Administrateur passera un accord/protocole de transfert avec le secrétariat du comité à constituer et, en fonction des besoins, avec les autres parties concernées, pour procéder au transfert des financements approuvés par le Comité du fonds fiduciaire.

besoins, il sera nécessaire de compléter l'allocation budgétaire pluriannuelle prévue pour l'appui aux missions conjointes de programmation dans les pays ;

- b) deuxièmement, dans le droit-fil des travaux précédemment engagés lors des missions conjointes avec les MDB, le soutien apporté aux pays après approbation de leur plan d'investissement (dans le but de garantir une bonne coordination au niveau national et d'assurer le suivi de l'exécution des plans d'investissement) devra être financé par une augmentation des budgets alloués aux missions conjointes (en plus du complément de ressources prévu ci-dessus) ;
- c) troisièmement, à mesure que les plans d'investissement s'acheminent vers la phase d'exécution, les programmes thématiques pluridimensionnels des CIF se développent et gagnent en importance. L'Unité administrative et les MDB assument conjointement la mise en œuvre de ces programmes. À cet effet, des fonds supplémentaires doivent être dégagés, par rapport aux dépenses de l'exercice 12, pour financer les activités de coordination assurées par les MDB ;
- d) quatrièmement, d'ici le début de l'exercice 13, l'Unité administrative des CIF aura rattrapé les retards accumulés pendant l'exercice en cours en vue du recrutement des effectifs (compte tenu d'un taux élevé de renouvellement du personnel), et disposera du nombre d'agents nécessaire pour les besoins du programme de travail de l'exercice 13, ce qui aura pour conséquence d'accroître ses besoins au titre du budget de l'exercice 13 par rapport à l'utilisation du budget de l'exercice actuel ;
et,
- e) cinquièmement, comme cela avait déjà été évoqué à la présentation du budget l'an dernier, à compter de l'exercice 13, l'Administrateur facturera ses services à hauteur de 10 % des coûts effectivement engagés pour couvrir les dépenses des autres unités du siège de la Banque mondiale qui interviennent indirectement dans la prestation des services de l'Administrateur.

10. Les projections précédentes concernant le ratio du coût des programmes et des projets aux financements disponibles ont été actualisées afin de refléter l'incidence des propositions de budget pour l'exercice 13 et des objectifs d'expansion des CIF. Ces projections montrent qu'à la fin de l'exercice 14, les coûts administratifs représenteront au total 7,5 % des financements cumulés alloués aux projets pour le SCF, 1,3 % pour le CTF, et 3,1 % pour l'ensemble des CIF. Le ratio de 7,5 % pour le SCF représente une augmentation de 1,4 % par rapport à celui de l'année dernière, ce qui reflète l'impact de l'augmentation prévue de 30 % du nombre de projets du SCF (le nombre effectif de projets par plan d'investissement s'avérant plus important que prévu). Cet accroissement relève le niveau des paiements dus aux MDB en contrepartie des services apportés aux projets et, par voie de conséquence, le ratio de financement prévu.